

Les pics et la gestion forestière



Sur les huit espèces de pics présentes en France, cinq peuvent être observées en région des Pays de la Loire.

Plus souvent entendus qu'aperçus, ils trahissent leur présence par leurs tambourinages qui raisonnent en forêt, particulièrement en début d'année, lors de la reproduction.

Des pratiques simples à appliquer dans la gestion sylvicole courante permettent de tenir compte des pics et de leurs habitats.

Reconnaître les pics

Six espèces de pics fréquentent les forêts des Pays de la Loire. Grâce à leur bec puissant et pointu, les pics prélèvent leur nourriture dans l'écorce des troncs et le bois, mort le plus souvent. Leur longue langue effilée et visqueuse leur permet d'attraper toutes sortes d'insectes xylophages (qui se nourrissent de bois), des larves de coléoptères, des chenilles, des fourmis, etc.

Ces oiseaux nichent dans des cavités creusées dans le bois mort d'arbres sénescents ou morts. Les arbres de gros diamètre sont recherchés en priorité. La reproduction commence tôt, dès le mois de mars où une seule ponte à lieu.

■ Pic épeiche

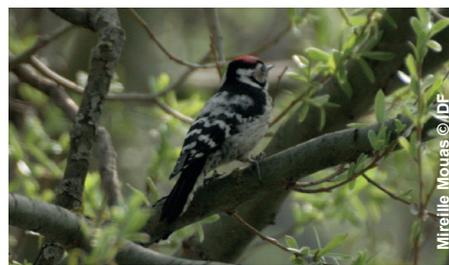
De la taille d'un Merle, le Pic épeiche est commun et largement répandu. Il se nourrit préférentiellement d'insectes trouvés sur les troncs et quitte rarement les arbres pour aller se nourrir au sol.



Pic épeiche.

■ Pic épeichette

De la taille d'un moineau, c'est le plus petit des pics. Il possède un plumage noir et blanc barré transversalement sur les ailes et le dos. Il préfère également les peuplements feuillus aux peuplements résineux. Très discret, il est difficile à localiser.



Pic épeichette.

■ Pic mar

Légèrement plus petit que le Pic épeiche auquel il ressemble beaucoup, le Pic mar se différencie principalement par la calotte rouge vif qu'il porte sur le crâne. Beaucoup moins répandu que son cousin, il recherche comme lui les peuplements de feuillus âgés.

■ Pic noir

C'est le plus grand des Pics avec ses 46 cm de long. Il est facilement reconnaissable par son plumage entièrement noir et sa calotte rouge vif. Le Pic noir est essentiellement «myrmécophage», c'est-à-dire qu'il se nourrit de fourmis attrapées au sol. Contrairement aux autres, il affectionne les peuplements résineux.

■ Pic vert

Le Pic vert est très commun mais à la différence des autres pics, il fréquente beaucoup plus les vergers et le bocage en général. Il chasse les fourmis principalement dans les prairies et les parcs qui lui sont indispensables et complète son alimentation par des graines et des baies comme le font les autres pics.



Pic vert.

■ Pic cendré

Devenu extrêmement rare en région Pays de la Loire, le Pic cendré niche encore dans quelques massifs de la Sarthe. Son plumage gris-vert peut être confondu avec celui du Pic vert mais il s'en distingue par une tête et un ventre gris. Il est également plus petit que ce dernier. Il se nourrit beaucoup au sol et les fourmis sont sa principale alimentation. La forte régression de cette espèce est vraisemblablement liée à la régression des surfaces de vieux peuplements feuillus.



Les fourmis rouges sont très appréciées du Pic noir et du Pic cendré.

Gérer l'habitat

Les pics sont liés à la présence d'arbres âgés et de bois morts. Aussi, quelques recommandations simples peuvent être mises en œuvre pour prendre en compte ces espèces dans la gestion forestière courante :

- conserver des arbres feuillus dépérissants de faible valeur marchande (1 à 2 minimum par hectare),
- délimiter des îlots de sénescence, c'est-à-dire des groupes d'arbres de gros diamètre répartis de manière homogène sur le massif forestier. Ces îlots ne feront l'objet d'aucune intervention sylvicole et les arbres pourront boucler leur cycle de vie,
- lors des travaux de coupes, conserver les essences secondaires à bois tendre comme le bouleau ou les saules,
- conserver des arbres morts de gros diamètre, sur pied ou à terre,
- préserver les fourmières en forêt, notamment pour le Pic noir et le Pic cendré.



Arbre dépérissant très apprécié des pics.

36 avenue de la Bouvardière
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35 - Fax : +33 (0)2 40 40 34 84
E-mail : paysdeloire@crpf.fr - www.cnpf.fr

Délégation régionale du **Centre National de la Propriété Forestière**

Région
PAYS DE LA LOIRE



Décembre 2012